

SERVICE

Litiges en droit de la construction

Notre équipe très expérimentée offre des solutions de règlement des litiges adaptées à votre organisation et à votre projet.



Les projets de construction se heurtent aujourd’hui à des obstacles différents de ceux d’il y a quelques années et il est plus que jamais important de pouvoir résoudre les litiges avec des professionnels du droit spécialisés.

Le groupe en droit de la construction d’Osler possède une grande expérience en prestation de conseils et en résolution des litiges, services qui peuvent être requis à tout moment du cycle de vie d’un projet de construction. Notre équipe spécialisée offre des solutions de règlement des litiges adaptées à votre organisation et à votre projet.

Approche intégrée

En tant que membre du groupe national droit de la construction et des infrastructures d’Osler, nous travaillons de concert avec des avocats spécialisés dans le domaine de la construction. En tant que membres d’une équipe intégrée, nos avocats peuvent vous faire bénéficier de leur expertise à tout moment du processus, que ce soit avant le début des travaux ou à la fin du projet.

Depuis les premières étapes de la planification, de la structuration du projet et du financement jusqu’à l’approvisionnement, la construction et la gestion des contrats, l’équipe intégrée d’avocats spécialisés en droit de la construction d’Osler est à votre disposition pour vous permettre de démarrer votre projet du bon pied – ou, si nécessaire, pour vous aider à le remettre sur les rails.

Expérience de l’industrie

Le droit de la construction est un domaine hautement spécialisé, avec une dynamique, des intérêts, des lois et des règlements qui lui sont propres. L’équipe de litige en droit de la construction d’Osler est composée d’experts spécialisés dans le domaine qui sont familiers avec une variété de mécanismes créatifs de résolution des litiges, ainsi qu’avec les nuances de la loi sur le privilège dans l’industrie de la construction au Canada.

Que vous réalisiez un projet d’infrastructure publique de grande envergure ou un projet plus modeste dans le secteur privé, vous aurez besoin de solutions intelligentes, pratiques et créatives pour atténuer les risques, résoudre les litiges et éviter les perturbations, de

manière à pouvoir vous concentrer de nouveau sur vos objectifs commerciaux.

Un secteur en ébullition

Les modèles de réalisation de projets, les approches contractuelles, les différentes méthodes de résolution des conflits et la législation applicable au secteur de la construction sont en constante évolution. Les experts en droit de la construction d'Osler s'efforcent de maintenir une longueur d'avance dans ce monde de plus en plus complexe, afin de fournir à leurs clients les meilleurs conseils dont ceux-ci ont besoin, et ce, à chaque étape du processus. Ils apportent à ces derniers des solutions innovantes et rentables aux obstacles qui pourraient menacer la réussite de leurs projets.

Grâce à son approche intégrée qui s'appuie sur l'expertise d'une variété de groupes de pratique dans l'ensemble du cabinet, les clients de toutes tailles et de tous les secteurs, y compris ceux de l'énergie, des transports, du logement, des services publics et autres, peuvent bénéficier de notre expertise en matière de négociation, de médiation, d'arbitrage, de litige et de mécanismes de résolution des conflits, et ce, où qu'ils se trouvent dans le pays.

Personnes-ressources



[Roger Gillott](#)

Associé, Litiges, Toronto



[Paul Ivanoff](#)

Associé, Litiges, Toronto



[Matthew M. Huys](#)

Associé, Litiges, Calgary



[Alexandre Fallon](#)

Associé, Litiges, Montréal